

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 15 Juin 1886

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héréditaire et S. A. S. le Prince Louis se trouvent réunis en ce moment au château de Marchais auprès de S. A. S. le Prince Charles III.

La Société de géographie de Tours, par délibération du 2 février dernier prise à l'unanimité, a élu membre d'honneur S. A. S. M^{gr} le Prince Albert, Prince Héréditaire de Monaco.

Cette société a voulu reconnaître de cette manière les services distingués que le Prince a rendus à la science géographique par ses nombreux voyages maritimes et surtout par ses récentes et remarquables recherches sur la direction des courants du *Gulf-Stream*.

Au nombre des victimes les plus éprouvées de la catastrophe du Tenao, le 10 mars dernier, nos lecteurs n'ont pas oublié la famille Prieur, composée de M. Prieur, négociant à Paris, de M^{me} Prieur, de la mère de celle-ci et de M^{lle} Prieur, tous blessés grièvement, et sur lesquels s'est particulièrement porté l'intérêt sympathique du public.

M. Prieur et sa fille ont pu quitter la Principauté jeudi dernier pour retourner à Paris, dans un wagon-salon mis à leur disposition. Ils étaient accompagnés d'une sœur de Bon-Secours et d'une femme attachée à leur service.

Après trois mois d'horribles souffrances et d'une immobilité complète, M^{me} Prieur et sa mère restent encore à Monaco, ne pouvant quitter leur lit de douleur, mais leur état, nous sommes heureux de l'ajouter, est aussi satisfaisant que possible. Une auguste sollicitude n'a cessé de veiller sur tous les membres de cette honorable famille, et les soins les plus attentifs leur sont prodigués.

La fête de la Pentecôte a été célébrée avec pompe dans notre Cathédrale. Monseigneur l'Evêque a officié toute la journée.

Pendant la Grand'Messe pontificale qui avait attiré une nombreuse affluence de fidèles, la maîtrise a interprété, avec un ensemble qui témoigne de son habile direction, une des plus belles messes de Bordèse. Entre autres morceaux parfaitement réussis, mentionnons le *Kyrie* et le *Gloria* avec soli par MM. Bernardi et Toubas, et l'*O Salutaris*, belle page religieuse que les chœurs ont chantée avec accompagnement de clarinettes et de basson.

A l'issue de l'office, Sa Grandeur a donné à l'assistance la bénédiction épiscopale.

Le soir, au Salut, M^{me} Negrini, qui prêtait son gracieux concours à la cérémonie, a dit en artiste consommée l'*Ave Maria* de Cherubini. Sa puissante et belle voix de soprano, guidée avec art, soutenue par les accords harmonieux de l'orgue, produisait sous les voûtes de notre basilique un saisissant effet.

Les fidèles étaient également nombreux à Sainte-Dévote et à Saint-Charles. Dans cette dernière église un soliste, M. Bonnaud, (cor d'harmonie), dont le talent est si apprécié à l'orchestre de Monte Carlo, a exécuté d'une manière remarquable une mélodie de Saint-Saëns.

Jeudi 24 juin, jour de la Fête-Dieu, la maîtrise de la Cathédrale fera entendre la Grand'Messe de Dietsch.

On écrit de Taggia à l'*Unità Cattolica* de Turin :

Du 3 au 6 de ce mois, de grandes fêtes ont eu lieu à Taggia, diocèse de Ventimiglia, à l'occasion du 30^e anniversaire du couronnement de la Madone miraculeuse vénérée dans cette ville. M^{gr} di Reggio avait invité à y prendre part pour en rehausser l'éclat, LL. GG. M^{gr} Theuret, évêque d'Hermopolis, administrateur apostolique de Monaco; M^{gr} Allegro, évêque d'Albenga, et M^{gr} Rossi, évêque de Sarzana. Chaque jour, la messe et les vêpres pontificales ont été célébrées avec l'assistance des vénérables chanoines de la Collégiale, dans la belle église parée avec un luxe de bon goût et remplie de pieux fidèles de la ville et de l'étranger.

Le dernier jour fut marqué par une magnifique procession présidée par les évêques et qui parcourut la ville pavoisée et illuminée; plus de 15,000 fidèles se trouvaient réunis au moment où les Prélats ont béni ensemble et solennellement le peuple et la ville.

Le succès de ces fêtes, qui prouve une fois de plus la vitalité du sentiment religieux, est dû surtout au zèle organisateur du Prévôt du Chapitre et au concours actif du Syndic et de la municipalité de Taggia. Les quatre évêques ont mis à profit leur présence à Taggia pour envoyer à Rome une adresse de filial attachement à Léon XIII.

M. Poelman, la veille de son départ de Monaco, a fait don à la Conférence de Saint Vincent de Paul de la somme de deux cents francs pour les pauvres secourus par elle.

On lit dans le *Phare du Littoral* :

L'Administration de la Société des Bains de Mer de Monaco a adressé à M. le Président de la Société de secours mutuels des cochers de Nice, la somme de 200 francs pour être versée à la caisse sociale.

Depuis le commencement du mois, les concerts de l'après-midi à Monte Carlo ont lieu, sur la terrasse du Casino, de 3 heures et demie à 5 heures.

Dimanche soir, au concert de 8 heures et demie, les auditeurs ont été heureux d'applaudir de nouveau une artiste de mérite, M^{me} Bocconi-Zanardi, *concertista d'arpa*, qui a su se faire applaudir chaleureusement après l'exécution de deux morceaux interprétés avec un véritable talent : un souvenir de *Rigoletto* et une fantaisie sur *Beatrice di Tenda*.

L'éloge de M^{me} Bocconi n'est plus à faire ici, mais nous avons néanmoins tenu à enregistrer ce nouveau succès de l'aimable soliste.

Depuis samedi dernier, une modification est apportée dans le service public entre Monte Carlo et Nice. L'omnibus est supprimé et deux breaks sont mis quotidiennement en circulation. (Voir aux annonces.)

CATHÉDRALE DE MONACO

Dimanche 20 juin

PREMIÈRES COMMUNIONS ET CONFIRMATION

7 heures du matin. — M^{gr} l'Evêque célébrera la sainte messe de première communion.

10 heures. — Grand'Messe.

3 heures de l'après-midi. — Cérémonie de la rénovation des vœux du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge, présidée par M^{gr} l'Evêque. Administration du sacrement de confirmation. Salut solennel.

Jeudi 24 juin

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU

(Fête d'obligation)

10 heures du matin. — Grand'Messe pontificale.

4 heures de l'après-midi. — Vêpres pontificales, à l'issue desquelles aura lieu la procession générale en l'honneur du Très Saint Sacrement, présidée par M^{gr} l'Evêque.

Les Autorités de la Principauté y prendront part.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION :

Sortie de la Cathédrale — rue de l'Eglise — rue du Milieu — place du Palais — chapelle Palatine, bénédiction — place du Palais — Reposoir de la Batterie, bénédiction — rue Basse — chapelle des Pénitents, bénédiction — rue du Milieu — rue de l'Eglise — rue des Briques — place de la Visitation — Reposoir de la Visitation, bénédiction — avenue des Pins — avenue Saint-Martin — rentrée à la Cathédrale.

Les fidèles sont priés de prêter leur concours accoutumé à la solennité de la Fête-Dieu, non seulement en assistant aux offices religieux ainsi qu'à la procession, mais aussi en rivalisant de zèle pour orner de tentures et de fleurs les rues et les maisons qui se trouvent sur le parcours de la procession.

ÉGLISE SAINT-CHARLES

MOIS DE JUIN

Lundi, mercredi et vendredi à 8 heures un quart du soir, pieux exercices en l'honneur du Cœur Sacré de Jésus avec salut et cantiques.

Les mêmes exercices auront lieu le dimanche à l'issue des vêpres à 4 heures de l'après-midi.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grasse. — La semaine qui vient de s'écouler a vu clôturer le travail du mois de mai dans les parfumeries. On évalue la récolte des roses au-dessous de la moyenne; celle des fleurs d'orange a été moindre encore.

La récolte des olives est également arrivée à son terme. Les moulins ne travaillent plus que quelques jours par semaine. Bientôt ils en auront fini avec la fabrication.

La venue du beau temps a permis d'apporter un peu plus d'activité aux travaux de la campagne. L'élagage notamment a été vigoureusement poussé, autant du moins que la rareté de la main-d'œuvre a permis de le faire. Cette opération se prolongera pendant tout le mois de juin au moins. Nous ne nous laisserons pas de répéter que les propriétaires qui la mettent en pratique sont les seuls à comprendre sainement leurs intérêts et qu'ils font une œuvre doublement méritoire, en ce sens qu'elle est non-seulement avantageuse pour eux-mêmes, mais qu'elle profitera encore au bien général de l'oléiculture.

Un point à noter : l'effet des pluies surabondantes de l'hiver n'a pas manqué de se faire sentir. Les oliviers se couvrent de boutons; ceux même, ou du moins un bon nombre de ceux qui ont porté des fruits cette année, sont dans ce cas. Nous allons donc vers une récolte qui peut être très appréciable en quantité, sinon en qualité. Il y a là une question grosse de conséquences, dont on devra s'occuper sérieusement.

Nous y reviendrons incessamment.

Golfe-Juan. — Mercredi dernier, vers 4 heures et demie de l'après-midi, le bateau de plaisance *Marie-Elisabeth*, d'Antibes, monté par son propriétaire, M. Louis Merle, a chaviré non loin de la Pierre-Fourmi, au Golfe-Juan.

M. Louis Merle était venu dans la matinée faire une visite à deux de ses parents qui habitent la Croisette, lorsque, voulant retourner à Antibes, le mistral qui soufflait avec violence a fait chavirer son embarcation.

Aux premiers signaux de détresse, le nommé Georges André, habitant la Croisette, a sauté dans son bateau pour aller porter secours au naufragé. Ce courageux citoyen, à qui nous adressons nos sincères félicitations, a pu ramener Louis Merle sain et sauf au rivage, où les soins les plus pressés lui ont été prodigués.

Nice. — M. Jean-François Mottet, commissaire de police à Dieppe, est nommé en la même qualité à Nice, en remplacement de M. Henry, décédé.

Saint-Jean. — Le club nautique de Nice organise de très belles régates pour la fin du mois, à Saint-Jean.

La plupart des embarcations de courses de Cannes, Antibes, Menton, prendront part à cette fête nautique qui promet d'être très brillante.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Saint Médard a noyé dans un déluge nouveau le Grand Prix de Paris et les fêtes en plein air dont il est l'occasion, notamment la Fête des Fleurs organisée au jardin des Tuileries au profit de l'œuvre des victimes du devoir. C'est l'Angleterre qui a gagné le Grand Prix avec *Minting*, un cheval superbe appartenant à M. Vyner, un des plus sympathiques membres de la colonie anglaise à Cannes, où il possède le château de Santa-Sure. C'est M. Vyner qui a peuplé de gibier l'île Sainte-Marguerite. Membre du Jockey-Club de longue date, sportsman émérite, il a gagné, entre autres courses importantes, il y a deux ans, le Saint-Léger de Doncaster avec *Lambkin*, demi-frère de *Minting*.

Avec le Grand Prix couru, les salons clôturent leurs réceptions. Pour briller d'une ardeur qui s'éteint, les soirées de la comtesse de Chambrun, de lady Caithness, de la princesse de la Tour d'Auvergne, de la baronne Westweller, de M^{me} Ed. André, de la comtesse Aimery de La Rochefoucauld et *tulle quante*, n'en ont pas moins été fort brillantes; et la

saison mondaine, d'un éclat si exceptionnel cette année, aura eu un épilogue digne d'elle. Sa manifestation suprême sera la célébration à l'église Saint-Augustin du mariage du duc de Morny avec la jolie M^{lle} Guzman-Blanco, fille du président de la république de Venezuela. Le duc de Morny est né le 25 novembre 1859. Il a un frère plus jeune que lui de deux ans, le comte Sergé de Morny et une sœur, la comtesse Jacques Godard de Belbœuf. Sa mère, née princesse Troubetzkoï est remariée, vous le savez, au duc de Sesto. De taille peu élevée mais bien prise, très élégant de tournure, il rappelle beaucoup physiquement sa mère. A la tête de toutes les manifestations de la mode depuis son entrée dans le monde, il a conquis un renom de dandysme incontesté. Son mariage l'amènera certainement à révéler les qualités plus sérieuses qu'il possède et à entrer dans la vie politique vers laquelle il se sent attiré invinciblement.

La mort vient d'emporter à Bade un des membres de la famille des Bourbons de Naples qui avait fixé sa résidence habituelle à Paris, le comte de Trani. Le regretté défunt avait quarante-huit ans et était l'aîné des quatre enfants survivants du second mariage du roi Ferdinand II des Deux-Siciles avec l'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche. De sa première union avec la princesse Marie-Christine de Savoie, fille de Victor-Emmanuel I^{er}, Ferdinand II n'a laissé qu'un fils, le roi François II de Naples.

Très doux d'allure, très simple de manières, fuyant le monde, ses pompes et ses œuvres, le comte de Trani, qu'on pouvait voir chaque année sur quelque plage de la côte normande, Etretat ou Trouville notamment, vivant en simple touriste, avait épousé la princesse Mathilde de Bavière, sœur de l'impératrice d'Autriche, de la reine Sophie de Naples, de la duchesse d'Alençon, de la princesse de Thurn-et-Taxis, des princes Louis, Théodore et Emmanuel de Bavière. De ce mariage est née une fille, la princesse Marie-Thérèse de Bourbon, qui a maintenant dix-neuf ans.

Les comtes Jean Nadelli, Ferdinand Follicaldi et Jules Pio Salimei, gardes-nobles de Sa Sainteté chargés de remettre la calotte aux trois nouveaux cardinaux français, les archevêques de Reims, de Rennes et de Sens, sont arrivés mercredi dernier à Paris et se sont rendus le jour même à leurs différentes destinations. Jeudi aura lieu à l'Elysée, sur la décision du président de la République, la cérémonie de la barrette. En comprenant les nouveaux dignitaires de la pourpre romaine, le clergé français compte maintenant, si je ne me trompe, sept membres dans le Sacré Collège qui sont M^{gr} Guibert, archevêque de Paris; M^{gr} Caverot, archevêque de Lyon; M^{gr} Desprez, archevêque de Toulouse; M^{gr} Lavigerie, archevêque d'Alger et de Tunisie, puis désormais M^{gr} Langénieux, archevêque de Reims; M^{gr} Place, archevêque de Rennes et M^{gr} Bernardou, archevêque de Sens.

Les cercles à but utilitaire se multiplient chaque jour à Paris. Cette semaine a eu lieu, sous la présidence d'honneur du ministre du commerce et de l'industrie, l'inauguration du Cercle des conférences commerciales, nouvelle arène ouverte à Paris au commerce didactique. Le but du cercle est de développer l'instruction commerciale. L'entreprise est louable. Il est permis, toutefois, de remarquer que les plus grands négociants praticiens de l'époque, ceux que l'on trouve à la tête de millions sans fin, se sont donné à eux-mêmes leur instruction commerciale, tandis que bien peu de jeunes savants commerciaux dont les noms figurent sur le registre d'inscription de l'Ecole de commerce fondée en 1852 à Paris, sont arrivés à la fortune, laquelle est le but avéré et notoire de tout commerçant. Ce n'est pas que les connaissances soient jamais inutiles, mais souvent elles ouvrent à l'homme des horizons si vastes qu'il s'embrouille et perd la voie sûre.

On a, d'ailleurs, le tort immense dans notre temps de croire que tout se résume dans l'instruction, qu'elle supplée à tout, qu'elle répond à tous les besoins; c'est la plus profonde et la plus dangereuse des erreurs. Certes, l'instruction est un grand bienfait, mais, à elle seule, elle est incapable de former des hommes; l'important, l'essentiel, l'indispensable, c'est, avant tout, une bonne et vivifiante éducation basée sur des croyances fortes, des principes solides. Cette éducation-là est le fondement de tout édifice

social; sans elle, tout est vain, instable, stérile, et tout s'écroule au premier choc. Préoccupons-nous de l'instruction, rien de mieux, mais n'oublions pas l'éducation si nous voulons allier à des esprits développés des caractères fermes. Il n'y a pas que le cerveau, il y a l'âme chez l'homme, et voilà ce dont ne se souviennent pas assez, selon moi, les théoriciens à la mode du jour!...

BACHAUMONT.

CAUSERIE

L'Arbre de Judée

Les botanistes ont groupé, dans la famille des légumineuses, un certain nombre de végétaux dont la caractéristique est d'avoir pour fruits une gousse *legumen*. Ce caractère important entraîne avec lui un ensemble d'autres conditions dans la disposition de la feuille et des divers organes de la plante, telles que les légumineuses constituent bien ce qu'on peut appeler une famille naturelle.

Cependant, malgré certains liens de parenté toujours reconnaissables, nous trouvons dans ce groupe un arbre bien curieux à de nombreux titres et que, n'étant la nature de son fruit, on serait bien tenté de classer assez loin des légumineuses. C'est l'arbre de Judée.

Cet arbre ressemble tout à fait à une plante exotique, et son nom même tend à faire croire qu'il est absolument étranger à nos climats et ne doit pas pouvoir y être facilement cultivé. Ce serait une erreur. Sans doute, il aime les pays chauds, les hivers rigoureux du nord de la France lui sont funestes et les gelées des dernières années ont fait périr presque tous ceux des environs de Paris. Mais, dans le bassin méditerranéen et dans le midi de la France, ils prospèrent et sont vraiment un des plus gracieux ornements de nos jardins. A Monaco, l'on en voit de nombreux spécimens, notamment dans les terrains qui bordent le boulevard du Nord, et dans la propriété Onimus, au Cap d'Aglio. M. Forckel, directeur des cultures du jardin de la Tour, l'a décrit sous la dénomination *Cercis Siliquastrum*, dans son catalogue des arbres, arbustes et plantes ornementales cultivées ou pouvant se cultiver à l'air libre dans la région comprise entre Cannes et Menton. (Un vol. 3 fr. Nice, imprimerie Cauvin-Empereur, 1885.)

Indigène dans la Judée, il est aussi dans toute la Grèce, la Macédoine, la Thrace; il est commun en Italie. On le signale en France à l'état sauvage aux environs de Montpellier et de Narbonne.

Les fleurs de cet arbre se développent par fascicules sur les branches, les rameaux et quelquefois les tiges. Elles diffèrent des fleurs des autres légumineuses en ce qu'elles ont des étamines libres au lieu d'être soudées. Elles sont d'un beau rose foncé; leur goût un peu piquant les fait apprécier par certaines personnes qui les mélangent à la salade; on les fait confire dans le vinaigre et servent alors de condiment. Non seulement elles poussent directement sur le tronc et les grosses branches comme sur les rameaux, mais elles paraissent avant les feuilles. Celles-ci sont orbiculaires, en forme de cœur. On voit combien elles diffèrent des feuilles des plantes de la même famille qui, comme l'acacia, le baguenaudier, sont composées de plusieurs folioles disposées comme les barbes d'une plume sur un pétiole commun. La gousse est aigüe, très aplatie.

La paléontologie végétale le fait remonter, dit le docteur Ménard, à l'époque tertiaire; l'olivier, le caroubier, le laurier-rose, le figuier qui viennent chez nous en pleine terre sont des survivants dans nos pays, de cette époque disparue.

On montre, au jardin des Plantes de Montpellier (fondé en 1596 par Henri IV), un arbre de Judée des plus remarquables; le tronc, végétant à peine depuis longtemps, mesure 4^m24 de circonférence.

FAITS DIVERS

UN CAPITAINE DE DIX-NEUF ANS

Un enfant qui prend le commandement d'un navire, l'équipage obéissant à cet enfant à cause de l'instruction qu'il possède, cela ne se voit pas fréquemment, sauf dans les romans. Le fait vient de se produire pour un jeune homme de 19 ans nommé E. Laffon, et dans des circonstances qui lui font grand honneur.

Il raconte lui-même, simplement l'aventure, dans une lettre à son père, qui n'était pas destinée à la publicité. La voici :

26 avril, Punta-Delgada (Saint-Michel.)

MON CHER PÈRE,

Nous voici enfin arrivés dans un port, mais dans quel état ? Tu me disais quand nous lisions Jules Verne que le capitaine de quinze ans pouvait être réel. Eh bien ! ce n'est plus le capitaine de 15 ans, mais bien celui de 19 ans qui t'écrit.

Partis de la côte sans officiers, tous étaient morts. un grand malheur est venu nous frapper. Notre capitaine s'est alité le 27 mars, pour ne plus se relever. Il est décédé le 13 avril à dix heures du soir. Avant de mourir, il nous fit appeler et nous fit ses derniers adieux.

« Mes amis, dit-il, je sens que je vais mourir, promettez-moi d'obéir à Laffon, que je nomme votre capitaine, non pour l'âge, mais pour l'instruction. » (En effet, depuis le 17 mars, c'est moi qui faisais tous les calculs.) « Où est Laffon ? ajouta-t-il. » Je m'approchai de lui, brisé par l'émotion. « Il y a dans mon coffre 460 francs, je vous les confie, cet argent n'est pas à moi, il appartient aux fournisseurs de tabac et provisions. Je vous confie le bord, mon linge, etc... Vous irez à Gibraltar, vous télégraphierez de suite à l'armateur. »

Le soir à dix heures, il expira pendant que nous manœuvrions. Je me suis mis en règle pour l'acte de décès, etc.

Trois jours après, nous étions dans les Açores. Le 19 avril, nous allions doubler la pointe de l'île Terçère, quand tout à coup les vents qui étaient au S.-E. passèrent à l'E., et nous avions le cap ; je fis immédiatement virer de bord et nous dûmes passer sous le vent (nous perdions déjà 18 milles).

A huit heures du soir, le temps de plus en plus menaçant nous obligea à prendre des précautions. A une heure du matin, la tempête nous assaillit ; nous mettons en cape. Nous avons de l'eau jusqu'à la ceinture. Un paquet de mer nous enlève deux pavois, une rafale nous emporte le faux foc, la grande voile d'étai. Nous croyions être perdus. Enfin, la fureur de la mer et la force du vent, les barriques du pont et de la cale qui s'ébranlaient, nous faisaient craindre pour la disjonction des deux bordages. Il y avait au moins six tonnes d'eau qui stationnaient sur le pont, les dalots ne pouvant suffire à l'écoulement.

Nous fuyions devant le temps. A un moment donné, un de nous a fait à haute voix une prière : nous l'avons écoutée en silence. Figure-toi un homme cramponné sur la barre, amarré et récitant une prière que nous écoutions, cramponnés nous-mêmes à la pompe que nous ne pouvions affranchir. C'était terrible !

Enfin au bout de trois jours d'angoisses mortelles, mouillés jusqu'aux os, sans sommeil, la moitié de la voilure déchirée, nous apercevons le soleil. Je prends une hauteur, nous avons perdu 220 milles dans l'O. N.-O.

Un malheur plus terrible encore venait nous assaillir : le manque de vivres. Nous avions à peine du biscuit pour huit jours. L'équipage désespéré me demandait avec instance où était le port plus proche. Je résolus d'aller mouiller à Saint-Michel, bon port de ressources.

S'il pleut le jour de saint Médard,
Il pleuvra quarante jours plus tard.

Ce proverbe s'est trouvé cette année encore en défaut, du moins, pour ce qui nous concerne, et nous devons nous en féliciter si nous en croyons la prédiction suivante :

S'il pleut le jour de saint Médard,
Le tiers des biens est au hasard.

Qu'était-ce donc que saint Médard, de pluvieuse mémoire, si redouté des cultivateurs ?

Né vers la fin du V^e siècle à Salency, village du diocèse de Noyon en Picardie, saint Médard fut, après une vie exemplaire, nommé évêque de Tournay où il mourut le 8 juin 556 ; c'est à cette date que l'Eglise catholique célèbre sa fête. Le saint fut enterré à Soissons par les soins du roi Clotaire qui voulut porter lui-même le corps sur ses épaules.

Il serait difficile d'établir l'origine de la légende qui prétend que, s'il pleut le 8 juin, la pluie continue pendant 40 jours ; il est pourtant certain qu'il y a là autre chose qu'une superstition, car les observations des savants ont prouvé que ce phénomène s'est souvent reproduit. On l'attribue à certains vents causés par l'équinoxe et qui, parfois à partir du 8 juin, soufflent pendant 40 jours. Saint Simon, dans ses *Mémoires*, rapporte un fait diluvien qui se passa lors du siège de Namur, le 8 juin 1692. Le camp des troupes royales fut littéralement inondé. L'eau tombait avec une abondance et une continuité dont personne dans l'armée n'avait vu d'exemple, et qui donnèrent une grande réputation à saint Médard. Les pluies durèrent 40 jours et ce fut une véritable plaie pour le siège.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, notaire à Monaco
sise rue du Tribunal, n^o 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-six, monsieur le Ch^{er} Lombard, receveur des Domaines dûment autorisé,

A acquis pour le compte du Domaine privé de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince Souverain de Monaco,

De mademoiselle Louise-Augustine Colombéry, dite Périga, rentière, domiciliée rue des Carrières, n^o 20, à Vincennes (département de la Seine), demeurant actuellement à Monaco, ayant élu domicile en la même étude de M^e Valentin, notaire,

Une propriété située à Monaco, quartier des Moulins, d'une superficie d'environ treize cents mètres, comprenant une villa dénommée *villa Giannina*, les jardins et terrasses qui l'entourent et le droit à une demi-heure d'eau d'arrosage de la source de la Noix ; ladite propriété, portée sous les numéros 80 et 81 de la section E du cadastre et confrontant dans son ensemble : du midi, à la ruelle de l'Ascaja, à la propriété de monsieur Bertrand, précédemment monsieur Dormeuil, et aux terrains vendus par les hoirs Croveto ; de l'ouest, à la ruelle des Moulins Inférieurs ; de l'est, à la propriété de monsieur Constant Barriera, et du nord à la même propriété et à celle des héritiers Jaur.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de soixante mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-six.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-six.
L. VALENTIN.

Etude dudit M^e LOUIS VALENTIN, notaire et défenseur

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant jugement rendu à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-six,

Monsieur Gaëtan Borghini, artiste musicien, et madame Sabine Gaziello, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, et madame Mathilde Gaziello, sans profession, veuve de monsieur Jean Oulion, demeurant aussi à Monaco,

Ayant tous élu domicile en l'étude de M^e Valentin, défenseur à Monaco,

Se sont rendus adjudicataires d'un groupe de trois constructions, sises à Monaco, au quartier de la Condamine, et connues sous le nom d'*Annexe de l'Hôtel des Bains*, le tout d'une superficie de quatorze cent soixante-dix-huit mètres cinquante-cinq décimètres carrés, et confrontant dans son ensemble : de l'est, au boulevard de la Condamine ; de l'ouest, au sieur Joseph Marquet ; du nord, au sieur François Aureglia, et du midi, à la rue Caroline, sauf meilleurs confins.

Ledit immeuble a été vendu, sur deuxième folle enchère, après l'accomplissement des formalités voulues par la loi, sur la licitation qui en a été poursuivie à la requête de madame veuve Oulion, susnommée, ayant pour avocat M^e Aymard Donnève, demeurant à Monaco, à l'encontre :

1^o de madame Borghini, également susnommée ;
2^o des héritiers de madame Barbarete Gaziello, décédée, épouse de monsieur Armand Engrémy, inspecteur au Casino, demeurant à Monaco, qui sont : Armandine Engrémy, Sabine Engrémy, Désiré Engrémy et Rose Engrémy, frère et sœurs germains, demeurant tous à Monaco, issus du mariage desdits sieur et dame Engrémy (mademoiselle Rose Engrémy, encore mineure, sous la tutelle de son père) ;

3^o Et des héritiers de monsieur Honoré Gaziello, décédé à Monaco, époux de madame Antoinette Ronco, qui sont : Jeanne Gaziello, Honorine Gaziello et Georgette Gaziello, demeurant à Monaco, sœurs germaines, issues du mariage desdits sieur et dame Gaziello-Ronco.

L'adjudication a eu lieu moyennant un prix de soixante mille cent francs.

Une expédition dudit jugement d'adjudication, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-six.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-six.
(Signé) : L. VALENTIN.

Etude de M^e A. DONNÈVE, Avocat
14, rue des Briques, Monaco

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
EN SUITE DE SUBROGATION

Il sera procédé le vingt-neuf juin prochain, jour de mardi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, audit Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble, sis à Monaco, boulevard Charles III, ci-après désigné :

Un corps de maison élevé de deux étages, avec mansardes au-dessus, sur rez-de-chaussée à caves, ayant sur le derrière une partie en retrait composé seulement d'un rez-de-chaussée. On accède à ladite maison par une porte cochère qui conduit à une cour située sur le derrière et à droite de laquelle en entrant se trouve une maisonnette composée d'un étage et d'un rez-de-chaussée. Une autre petite cour, séparée du boulevard Charles III par une grille reposant sur un parapet, s'étend tout le long de la maison sur le devant. La façade du bâtiment principal donnant sur le boulevard Charles III est percée de neuf ouvertures à chaque étage, et ornée d'un balcon au premier étage et de deux balcons au second ; le rez-de-chaussée est composé de quatre magasins et de deux pièces, et les étages sont divisés en plusieurs appartements.

Le tout confronte au nord et à l'ouest aux terrains de la Compagnie des Chemins de fer ; à l'est, à François Fontand, du côté duquel la maison principale est percée de deux jours de souffrance ; au sud, au boulevard Charles III, et figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section A, dite « Salines », n^{os} 118, 119 et 120.

Cet immeuble a été saisi à la requête du sieur Adolphe-Hector Otto, propriétaire et consul des Pays-Bas, demeurant à Monaco, ayant M^e Valentin pour défenseur, sur le sieur Raymond Aiglin et dame Pascaline Brocard, son épouse, commerçants épiciers, demeurant ensemble à Monaco, par procès-verbal de Marcellin Mars, huissier à Monaco, et daté du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, visé le même jour, enregistré et transcrit, après dénonciation aux saisis, au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-sept dudit mois de mars, v^o 1, n^o 22.

Le sieur Adolphe-Hector Otto s'étant désisté de ses poursuites continuées jusques et y compris la publication du cahier des charges, un jugement du Tribunal de céans, en date du quatorze mai courant, enregistré et signifié, a subrogé les sieurs Perino et Bresani, entrepreneurs de peintures, associés, demeurant à Monaco, ayant M^e Donnève pour avocat, créanciers inscrits sur l'immeuble saisi, dans les poursuites abandonnées par le sieur Otto, et a fixé le jour de l'adjudication au vingt-neuf juin prochain.

L'adjudication aura lieu en un seul lot, sur la mise à prix de mille francs, fixée par le créancier poursuivant, ci 1,000 fr.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance du 3 mars 1865, que tous ceux du chef duquel il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant, à Monaco, le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-six.

Ch^{er} DONNÈVE.

1. Enregistré à Monaco, le 27 mai 1886, n^o 4 v^o, c^o 2.
Reçu un franc.

RAISSEGUIER.

Etude de M^e J SAUMIER, huissier,
8, rue du Tribunal, 8,

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le mercredi seize juin courant, à neuf heures du matin et jours suivants au besoin, dans la *Villa Camis*, sise à la Condamine, rue Louis, n^o 15, il sera procédé par le soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et effets mobiliers tels que : armoire à glace, lit en acajou, sommier, matelas, guéridon, glaces, savons, parfumerie, etc., etc. Au comptant.

Monaco, le 7 juin 1886.

J. SAUMIER.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :
Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 juin 1886

ST-RAPHAEL, goél. *Catterina*, ital. c. Parodi, sciure de bois.
MENTON, b. *Penelope*, ital., c. Bertilotti charbon.
CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sable.
ID. b. *Charles*, fr., c. Allégre, id.
ID. b. *Gambetta*, fr., c. Fornéro, id.
ID. b. *Marceau*, fr., c. Gardin, id.
ID. b. *Saint-Joseph*, fr., c. Davin, id.
MENTON, brick-goél. *Antonino*, ital., c. Benuso, vin.
NICE, vapeur *Niçois*, fr., c. Ricci, passagers.

Départs du 7 au 13 juin 1886

GÈNES, goél. *Catterina*, ital., c. Parodi, sciure de bois.
SANTO STEFANO, b. *San Luigi-Domenico*, ital. c. Pignatelli, sur lest.
NICE, vapeur *Niçois*, fr., c. Ricci, passagers.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
— S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

SERVICE PUBLIC ENTRE MONTE CARLO ET NICE

BREAKS

Départs de Monte Carlo pour Nice :
9 heures du matin — 5 heures et demie du soir.
Départs de Nice pour Monte Carlo :
Boulevard du Pont-Neuf, 34
9 heures du matin — 4 heures du soir.
PRIX DES PLACES : 2 francs.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Rouleaux et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

ANCIENNE PHARMACIE MURATORE

Rue du Milieu, Monaco

P. BOTTA, Successeur

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

PAR APPLICATION DU DERNIER TARIF RÉDUIT DE PARIS
REMISE de 5 et 10 % sur les SPÉCIALITÉS

SERVICE DE NUIT RÉGULIER

S'adresser rue du Milieu, 19, au 1^{er}

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

A VENDRE

TRÈS BON MARCHÉ

Meubles, Tapis, Rideaux, Couvertures, Glaces, etc.

3, Rue Antoinette Condaminé

MONACO

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 28, 7^{me} année (12 juin 1886) :

Art et chiffons, par Frivoline, dessins de G. de Billy. — *Gazette hérauldique*, par H. Gourdon de Genouillac. — *La Magicienne*, par Vlan, dessin de H. y. — *Fête pour l'hospitalité du travail, sous le patronage de M^{me} la duchesse d'Usès*, dessins de Henry Gerbault et H. y. — *Le Salon*, par Deuzem, dessins de Boutigny, Richter et Bertrand. — *Entr'acte*, par P. de Cantelans. — *Chronique mondaine*, par Montjoye, dessin de H. y. — *L'orphelinat Hériot, à la Boissière*, dessin de Karl et H. y. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert. — *Chronique du sport*, par Maubourguet, dessin de Penicault. — *Chronique financière*, par Bonconseil. — *Petites Correspondances*, par Le Commandeur.

Firmin Didot et C^{ie}, éditeurs, 56, rue Jacob, à Paris.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

D'ARCHITECTURE, DES SCIENCES ET DES ARTS QUI S'Y RATTACHENT

par ERNEST BOSCH, directeur du journal *La Curiosité*

Deuxième édition revue et corrigée. — 4 volumes in-8° jésus. Prix 120 francs.

DICTIONNAIRE DE L'ART

DE LA CURIOSITÉ ET DU BIBELOT

par ERNEST BOSCH, directeur du journal *La Curiosité*

1 vol. grand in-8° jésus, illustré de 709 gravures intercalées dans le texte, 35 planches en noir et 4 en couleur.

Prix : 40 francs. — Relié : 50 francs.

Ce dictionnaire est un des ouvrages d'art les plus intéressants et les plus remarquables parus dans ces derniers temps.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnés.
Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : Trois mois, 3 fr. 50; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro :
Trois mois, 7 fr.; — Six mois, 13 fr. 50; — Un an, 25 fr.

S'adresser également

soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements

La *Chasse Illustrée*, qui paraît tous les samedis dans le format des grands journaux illustrés, est l'organe autorisé, et unique à Paris, des chasseurs et des pêcheurs. Outre la description des divers modes et engins de chasse et de pêche, on y trouve des études pratiques sur le dressage, l'élevage, le repeuplement, des articles de jurisprudence cynégétique, etc. Des récits de voyages, des romans, des nouvelles, pleins d'intérêt, de nombreuses et magnifiques gravures en font un recueil très-littéraire et des plus artistiques.

Prix de l'abonnement : 30 fr. par an, 7 fr. 50 par trimestre. — On s'abonne chez FIRMIN-DIDOT et C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires et directeurs de poste.

On reçoit gratis, sur demande, un numéro spécimen.

MONACO. — Imprimerie du *Journal de Monaco*. 1886.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	8	758.3	757.6	757.7	756.5	755.2	19.1	20.6	21.6	20.5				18.4	77
9	54.5	54.2	53.4	53.9	54.2	19.8	21.2	21.2	20.2	18.2	79	S O puis S E u p. f.	id.		
10	56.5	55.5	55.8	56.1	56.6	19.8	20.4	23.2	20.1	19.2	82	S S O modéré	id.		
11	56.8	57.6	57.5	58.2	58.8	17.2	19.4	20.6	19.2	18.2	72	S O id.	mat., couv.; soir, beau		
12	59.1	59.2	57.9	57.3	57.5	20.4	22.2	22.4	18.2	18.2	81	S O id.	beau		
13	56.4	55.5	54.9	53.7	55.2	20.2	22.4	22.4	19.2	18.4	76	S O id.	mat., beau; soir, pluie		
14	56.4	56.5	57.3	56.9	57.6	20.4	21.2	23.2	20.3	19.2	72	S O id.	beau		
DATES											8 9 10 11 12 13 14		Pluie tombée : 6 ^{mm} , 5		
Températures extrêmes					Maxima	22.5 23.2 22.5 21.4 22.4 24.1 23.3									
					Minima	17.2 16.2 16.1 15.8 16.3 18.1 16.3									

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PRIX DES BILLETS (comprenant le salaire des Stewards)

durée	BILLETS SIMPLES			ALLER ET RETOUR valables pour 1 mois			10 c. de droit de timbre.
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	
jours	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	En exécution de la loi du 23 août 1871, il est perçu sur chaque billet de voyageur le paiement de 10 % de leur valeur effectif avant leur date d'expiration.
3	30	21 25	>	45	31 25	>	
7	41 25	31 25	>	62 50	47 50	>	
10	37 80	27 50	>	62 50	44 40	>	
1	21 25	15 65	>	35 65	26 25	>	
10	66 25	48 45	>	117 50	85 66	>	
10	60 65	46 25	>	106 25	81 25	>	
10	51 75	38 15	>	86 90	62 50	>	
10	101 25	74 40	>	164 40	120	>	
10	78 75	58 45	>	143 75	105 65	>	
10	73 15	56 25	>	132 50	101 25	>	
10	64 15	48 15	>	113 15	82 50	>	
10	113 75	84 40	>	190 65	140	>	
10	106 25	78 75	>	177 50	130 65	>	

BILLETS SIMPLES DE LONDRES AUX VILLES SUIVANTES

VALABLES PENDANT 30 JOURS	VALABLES PENDANT 17 JOURS (1)			BILLETS d'Aller et Retour 1 ^{re} classe valables pendant un mois DE LONDRES A
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	Marseille 230 fr. 75
Marseille 148 80	111	>	Bologne 183 20	Cannes 266 fr. 45
Cannes 172 60	128 80	>	Brindisi 277 80	Nice 272 fr. 15
Nice 176 40	131 70	>	Florence (via Empoli) 192 45	Menton 296 fr. 55
Menton 179 40	133 90	>	Florence (via Bologne) 199 75	Dieppe valables du vendredi au mardi
Hyères 159 55	119 05	>	Gènes (P. P.) 162 15	1 ^{re} classe 32 fr. 50
			Milan (central) 159 55	2 ^e classe 23 fr. 75
			Turin (P. N.) 141 50	
			Venise 192 50	

(1) 1^{re} et 2^e cl., par trains direct; 3^e cl., par trains omn.